



UNSA Éducation – section 44

La fédération des métiers de l'éducation

44@unsa-education.org

DECLARATION UNSA Éducation

CTSD du 15 juin 2016

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et messieurs les membres du comité technique,

L'UNSA Education de Loire Atlantique constate de nouveau que la souplesse annoncée sur les seuils est effective sur certaines écoles puisque des mesures de fermeture ont été levées.

Néanmoins notre fédération réitère la demande pour que la répartition des moyens du premier degré, et la révision des seuils soient effectives de manière globale.

Par ailleurs, l'UNSA Education tient à informer le Comité technique, de pratiques contestables de la part de la Mairie de Carquefou pour abaisser le nombre d'élèves dans l'école Louis Armand.

En effet, cette mairie a écrit à 11 familles pour leur notifier le refus d'inscription de leur enfant dans cette école, au motif « de classes avec des effectifs chargés, ce qui nuit au bon apprentissage des élèves ». Or par cette manipulation d'effectif, cela a entraîné l'annulation de l'ouverture prononcée en mars.

L'UNSA Education vous alerte sur le manque d'anticipation de cette Mairie qui avait connaissance des effectifs annoncés avant le Comité Technique de mars et qui met des familles dans l'incompréhension ainsi que les personnels, en particulier l'enseignante nommée à titre définitif sur son premier vœu lors de la première phase de mouvement.

Notre fédération juge inacceptable qu'une ouverture ferme soit annulée à la suite de telles pratiques.

Par cet exemple, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, l'UNSA Education demande à ce qu'une communication soit faite aux communes, sur la nécessité d'anticipation tant sur la répartition des élèves sur les différentes écoles d'une même commune que sur celle de l'espace nécessaire à l'ouverture d'une classe.

Nous vous remercions.